

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES DE LA CORRÈZE

COPIE

CONNAISSANCE DE L'ALÉA ET ELABORATION DES PLANS DE PREVENTION DU RISQUE NATUREL D'INONDATION (PPRI) DES COMMUNES CONCERNÉES PAR LE BASSIN DE LA DORDOGNE, SES AFFLUENTS ET SOUS-AFFLUENTS, D'ARGENTAT A LIORDRES

Carte des aléas pour la crue de référence (crue centennale) du cours d'eau La Dordogne

Commune de Liordres

Echelle: 1/5 000

Vu pour être annexé à notre arrêté en date de ce jour:
TULLE, le 30 OCT. 2013
 Le Préfet

Unkyl

Bruno DELSÒL

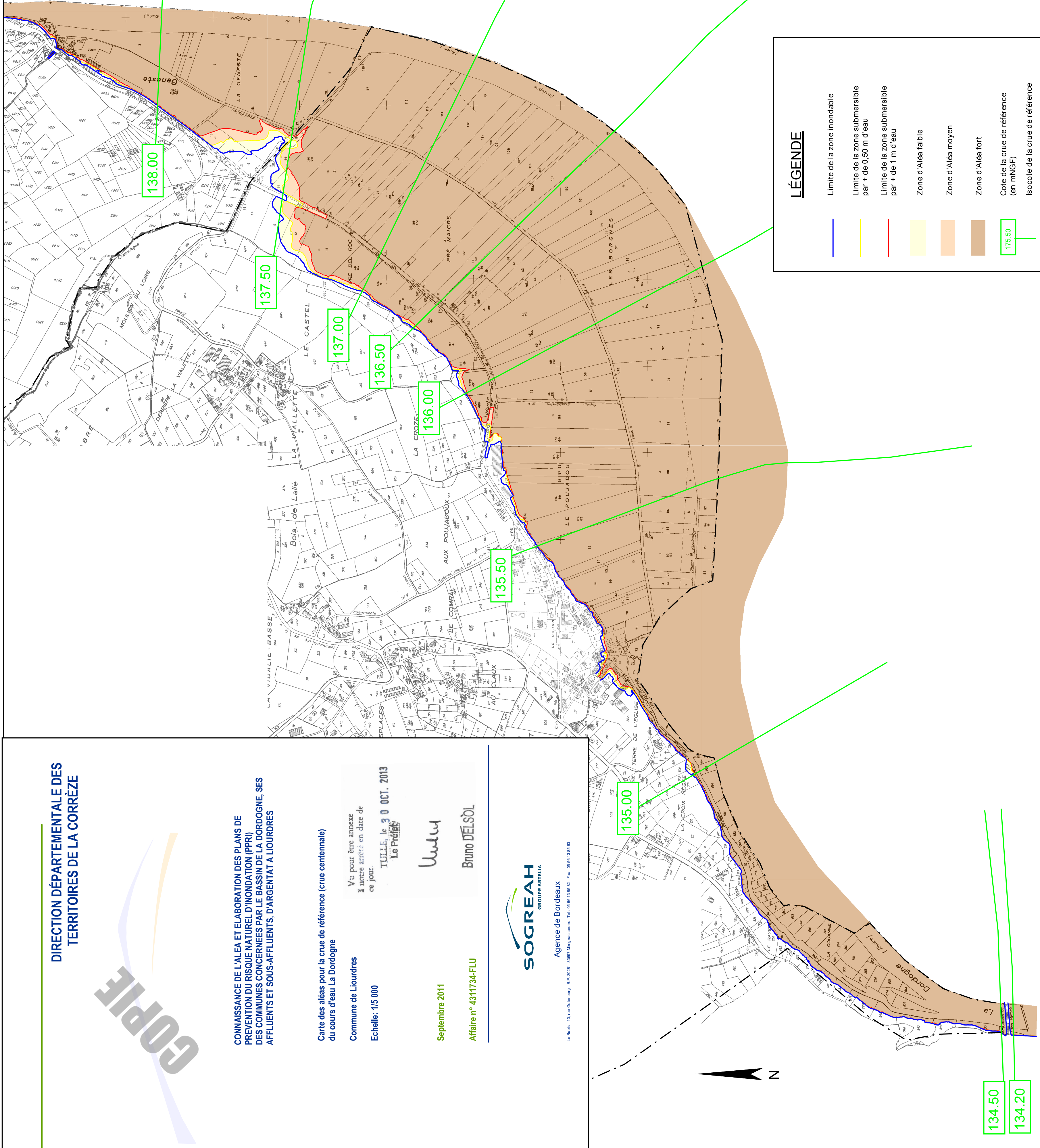
Septembre 2011

Affaire n° 4311734-FLU



Agence de Bordeaux

Le Ruis - 10, rue Guarenberg - B.P. 30281 - 33087 Mérignac cedex - Tél : 05 56 13 85 82 - Fax : 05 56 13 85 83



LÉGENDE

- Limite de la zone inondable
- Limite de la zone submersible par + de 0,50 m d'eau
- Limite de la zone submersible par + de 1 m d'eau
- Zone d'Aléa faible
- Zone d'Aléa moyen
- Zone d'Aléa fort
- Cote de la crue de référence (en mNGF)
- Isocote de la crue de référence

134.50

134.20

175.50